

Eliane Tillieux

«Il faut recibler les aides à l'emploi»

Avec l'arrivée des compétences du Fédéral, la ministre wallonne de l'Emploi juge nécessaire de remettre à plat les aides. Elle s'apprête aussi à lancer un pacte emploi-formation en Wallonie.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Eliane Tillieux ne s'en cache pas. «Être ministre de l'Emploi et de la Formation en Wallonie, c'est tout un contexte». Et aussi un sacré défi, pour une Région qui compte toujours plus de 200.000 demandeurs d'emploi, un taux qu'elle ne parvient pas à résorber! La Région wallonne est cependant à un tournant dans sa lutte contre le chômage et l'arrivée des nouvelles compétences issues du Fédéral l'oblige à revoir sa politique d'aides à l'emploi. Le chantier est colossal.

Sur sa feuille de route dictée par la Déclaration de politique régionale, la ministre socialiste a un objectif: gérer les récents transferts de compétences et l'importante masse financière qu'hérite la Wallonie du Fédéral en matière d'emploi et de formation. Elle le dira ce mercredi aux députés wallons. Le budget wallon pour cette politique va ainsi doubler, pour passer de 1,2 à 2,6 milliards d'euros. «Avec une enveloppe comme celle-là, on peut faire beaucoup de choses», estime-t-elle. Eliane Tillieux reste cependant très discrète sur la direction qu'elle entend donner.

Réformer les aides

Une chose est cependant acquise: il faut remettre un minimum d'ordre dans les différents mécanismes. Eliane Tillieux l'avoue, entre les aides héritées du Fédéral et celles qui existaient déjà, il y a des chevauchements qui vont devoir disparaître. «Il y a des doublons et des juxtapositions avec ce qui nous vient du Fédéral. Il va être important de prendre les bonnes décisions et allouer les moyens là où ils sont nécessaires et surtout éviter les effets d'aubaine. L'analyse est en cours».

Le dossier est sensible et il devrait occuper son cabinet pendant ces prochains mois. «Le chantier est gigantesque et il ne va pas se faire en quelques mois. Dans un premier temps, on va poursuivre avec ce qui existe. Il va y avoir une continuité des services. Cela va nous laisser le temps de s'organiser. Dans un deuxième temps, une réforme va être lancée. Elle permettra d'allouer les moyens là où ils sont nécessaires.» D'après son entourage, il ne faut rien attendre avant début 2016. «Il faut recibler les aides à l'emploi et viser là où les effets de levier sont les plus importants», avoue la ministre.

D'ici là, Eliane Tillieux va lancer un pacte pour l'emploi et la formation. «On va rassembler les partenaires sociaux et fixer des engagements et des ambitions en matière de création d'emplois». De combien d'emplois parle-t-on? Comment? Visiblement, ces détails doivent encore faire l'objet de discussions avec les syndicats et le monde patronal.

La ministre entend aussi profiter de ce pacte pour remettre de l'ordre dans les orientations professionnelles proposées aux jeunes. «Combien de jeunes se rendent dans une formation qui ne leur convient pas? Il faut remettre en phase le monde de l'enseignement et de la formation. Nous avons des outils de formation qui concernent les étudiants et d'autres qui sont destinés aux travailleurs. Il faut rassembler ces deux mondes. Il faut plus investir sur les jeunes en les insérant le plus rapidement possible dans le circuit de l'emploi. C'est clairement le type de réforme qui peut avoir un impact sur le chômage».

Bien entendu, toutes ces réformes vont devoir se faire dans un contexte budgétaire étreint. Des économies sont annoncées au Forem et l'IFAPME. «Le gouvernement wallon s'est inscrit dans une trajectoire d'économies et l'emploi et la formation participent à l'effort. Il va falloir faire plus et mieux avec des moyens réduits». Concrètement, la dotation allouée

au Forem (272 millions) et à l'IFAPME (42,2 millions) sera diminuée de 2,7% en 2015. Cela représente un effort de 8 millions et de 1,2 million. L'effort sera porté à 3% en 2016.

Des économies seront également réalisées au niveau du financement des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE). «L'économie est de 10 millions sur une enveloppe de 594 millions d'euros». L'effort sera cependant limité grâce à l'indexation de la dotation. «Au final, il y aura 0,4% d'effort sur la valeur du point APE. L'essentiel est là: nous allons préserver le volume d'emplois APE».

Pas contre le service à la communauté

Reste aussi quelques inconnues à gérer: comme le financement du service à la communauté pour les chômeurs que voudrait mettre en place le Fédéral. Si la ministre s'était dans un premier temps insurgée contre cette obligation, Eliane Tillieux a depuis revu sa position. «On ne parle plus aujourd'hui d'une obligation mais d'une base volontaire. Nous sommes dans un schéma différent. Pourquoi pas? Cela risque cependant de provoquer une concurrence déloyale avec les entreprises du secteur», estime-t-elle. «Il faudra évidemment mettre la question du financement sur la table. Le Fédéral devra assumer l'impact budgétaire de cette décision».

«On ne parle plus aujourd'hui d'une obligation mais d'une base volontaire dans le service à la communauté pour les chômeurs. Nous sommes dans un schéma différent. Pourquoi pas?»

«Il y a des doublons et des juxtapositions avec ce qui nous vient du Fédéral. Il va être important de prendre les bonnes décisions et allouer les moyens là où ils sont nécessaires et surtout éviter les effets d'aubaine.»